

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance n°6 du 3 juillet 2023

OUVERTURE DE SÉANCE

La séance débute à 18h05

Le quorum est atteint avec 15 présents dont 14 votants.

PRESENTS

I-DIRECTION / ADMINISTRATION

M. Philippe GRAND, Mme KHELIFI Angélique, Mme CELLA Magali, Mme KRYWONIS Cécile.

II-ÉLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Enseignants :

Mme AMARA Valérie, Mme BOURNAS Typhaine, Mme DANDEL Violaine, Mme MAMI Caroline, Mme RUAULT Laurence.

ATSS :

Néant.

Parents d'élèves :

Mme AOUADHI Rabeb, Mme DEMOTZ Anne, M. HARTEL Enrico, Mme HUCHARD Anne-Sophie, Mme KABOUS Magali.

Élèves

Néant.

Personnes invitées

Mme Aliénor VAN KALCK.

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Proviseur demande aux parents d'assurer le secrétariat de séance. Magali KABOUS, représentante des parents d'élèves se propose. M. Grand accepte et l'en remercie.

2/ Approbation du compte-rendu de la séance précédente du 8 juin 2023

Le compte-rendu n'a pas été joint aux convocations pour cette séance. Le vote est donc reporté à la prochaine séance fin septembre.

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

I - AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1/ Modification du règlement intérieur

A la demande du recteur, une phrase sur la laïcité est à ajouter dans le règlement intérieur.

« Les élèves doivent avoir ôté tout signe manifestant une appartenance religieuse avant leur entrée dans l'enceinte de l'établissement ; ces signes doivent être rangés dans le sac où ils demeurent tant que l'élève se trouve dans l'enceinte de l'établissement. »

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

2/ Rapport auto évaluation final

Le bilan de l'audit peut être diffusé. Il est définitif néanmoins les remarques, retours ou questions peuvent être envoyées avant le 7 juillet à M. Grand : philippe.grand@ac-lyon.fr

M. Grand transmettra ces retours aux évaluateurs.

Pour information les points d'amélioration sont : la signalétique de l'établissement, aller vers plus de travail collectif, créer plus de lien au sein de la Cité scolaire collège/lycée, développer la pédagogie de projet, formaliser les parcours des élèves, s'appuyer davantage encore sur le contexte central de l'établissement, travailler en équipe autour de l'évaluation.

Concernant les travaux pour la création de toilettes pour les garçons, une réunion travaux aura lieu le 11 juillet 2023 au collège avec la Région. M. Grand communiquera le compte-rendu de cette réunion aux représentants des parents, pour information. Le bilan de l'audit peut être communiqué à l'ensemble des parents, pour information.

3/ Répartition des postes des AED

Le collège perd un mi-temps à la rentrée 2023 en raison de la baisse des effectifs depuis 3 ans. Pourtant, il y a toujours autant d'endroits stratégiques à surveiller.

Pour information, il y aura 1 AED mutualisé : mi-temps collège et mi-temps lycée.

Pour la rentrée 2023 il y aura au collège 5 ETP.

- 2 personnes à 100%
- 3 personnes à 50%
- 2 personnes à 75%

Pour information un temps plein représente 1607 heures/ an.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

4/ Présentation bilans pédagogiques

Les bilans pédagogiques seront présentés à la prochaine séance fin septembre.

II - AFFAIRES FINANCIERES

1/ Sorties d'inventaire

Mme Cella explique que l'inventaire des biens du collège est complètement amorti depuis 2019.

En vue du changement de logiciel en janvier 2024 pour le collège, il est nécessaire de sortir ces biens de l'inventaire.

Valeur des biens à l'achat : 84 472,53 €. Aujourd'hui, leur valeur résiduelle est de 0 euro.

Certains biens ne sont plus au collège depuis longtemps (ordinateurs, chaises, etc.)

On sort la totalité des biens de l'inventaire.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	14	0	0

2/ Projets et sorties pédagogiques

- **Sortie à la Maison de la danse pour tous les 6^{ème} : avril 2024**

Projet reconduit.

Coût par élève : 9€ (augmentation de 2€).

Coût total : 1080 € pris en charge par le collège.

Aucune participation n'est demandée aux familles.

Question posée par Anne-Sophie Huchard : le volet collectif du Pass culture sera ouvert aux 6e et aux 5e à la rentrée 2023, pourrait-il être utilisé pour financer ce spectacle ?

M. Grand répond que l'enveloppe n'est pas encore reçue (25€ par élève) mais si possible, elle sera utilisée.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

- **Séjour ski à St Gervais-les-Bains : 13-15 mars 2024**

31 élèves de 5^{ème} pourront y participer. Le séjour est ouvert à tous les élèves de 5e. Les 31 premiers à rendre leur dossier complété partiront.

Il n'y a pas de niveau de ski demandé. Les débutants peuvent participer à ce séjour. Ils seront encadrés par un moniteur de ski diplômé du Brevet d'Etat. Les élèves moins débutants ou bons skieurs seront encadrés en petits groupes sur les pistes par les professeurs d'EPS.

3 professeurs d'EPS partiront ainsi qu'un accompagnateur.

Subvention de la Région pour le transport : 1600 euros

Proposition de don de l'Association Sportive : 1000 euros, mise au vote.

Participation demandée aux familles : 280€

Don de 1000 euros de l'Association Sportive pour financer le séjour

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

Afin qu'un maximum d'élèves puisse bénéficier d'un voyage scolaire, les élèves ne pourront pas bénéficier de plus d'un voyage.

Cette information sera communiquée aux familles.

- **Sortie intégration pour tous les 6^{ème} à St Pierre de Chandieu – 18/19 septembre 2023**

Il s'agit d'une sortie à la journée. 2 classes de 6e le 18 septembre et 2 autres classes le 19 septembre.

Transport : 1560€ pris en charge par l'établissement

Pas de participation financière des familles.

Le pique-nique est fourni par les familles.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

- Voyage à Barcelone : 5 jours au printemps 2024

Mme Amara explique que l'an dernier, le projet n'avait pas eu lieu.

En 2023/2024 la priorité sera donnée aux élèves de 3e, complété par des 4e si il reste des places.

49 élèves pourront partir avec 4 accompagnateurs.

Pour information, il y a environ 80 élèves de 3e qui font de l'espagnol.

« Cahiers de voyage » organise le séjour : transport/ visite/ hébergement/ assurance

Les élèves sont hébergés dans des familles.

Le bus est à disposition pendant toute la durée du séjour, pour déposer les enfants dans leurs familles et pour les amener d'un endroit à un autre.

Coût total :19869€

Participation demandée aux familles : 375 €

Pour info, le coût de l'assurance est passé de 11 euros à 25€ en 2 ans.

Les élèves partiront sur la base du comportement. Mme Amara doit avoir confiance en eux car les élèves ont beaucoup d'autonomie lors des visites.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

- Voyage en Angleterre, projet d'échange : printemps 2024

Les élèves partent 10 jours à Londres et sont accueillis dans des familles ; puis les familles des élèves accueillent les élèves anglais 10 jours à Lyon. Ce projet concerne 20 élèves de 3^{ème}.

A Londres, les tarifs sont variables selon la nationalité de ceux qui réservent les activités (Harry Potter, London Eye, etc.). Ainsi, la convention, dont les termes n'étaient pas connus l'an dernier, prévoit que les Anglais réservent pour nous les activités. Ainsi, nous bénéficions de prix plus bas et de gratuité parfois. De la même manière, nous réservons en France les activités pour les élèves anglais. Une balance est faite à la fin pour équilibrer les coûts.

A Londres, les 3 accompagnateurs sont hébergés chez les professeurs anglais. Cela réduit les coûts car l'hébergement à Londres est très onéreux.

En retour, les professeurs anglais seront logés à Lyon chez des parents ou des professeurs du collège.

Une communication sera faite pour trouver des solutions d'hébergement pour les 3 professeurs anglais.

En France, les élèves français participeront à des sorties avec les élèves anglais : Annecy, Suisse, locaux de l'ONU, la maison d'Izieu, la prison Montluc ; sur la thématique 2^{de} guerre mondiale.

A Londres, les élèves pourront visiter le musée Churchill en lien avec la 2^{de} guerre mondiale, le British Mueum, la National Gallery, etc.

Pour participer à ce voyage il faut en retour accueillir pendant 10 jour un.e élève anglais.e.

Il s'agit d'un échange.

Participation demandée aux familles : 437.68 € (payable en 4 fois)

Un plafond avait été voté au lycée pour les voyages (450 €). Au collège, il n'existe pas de plafond.

Le coût pour les familles est important mais c'est un séjour qui dure 10 jours et qui se poursuit à Lyon avec l'accueil d'un élève anglais et des visites.

Les familles qui souhaitent que leur enfant participe à cet échange devront bien anticiper la demande de passeport.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

- **Projet « Graine de lecture » pour une classe de 4e**

Le projet mené par Mme Mami. Il est reconduit depuis 4 ans. C'est un projet avec par la Maison de l'Environnement. Mme Charvet, Mme Gonnet-Prince y ont participé. Une classe de 4e sera concernée ainsi peut-être que les éco-délégués.

Il s'agit de lecture (BD, fiction, documentaire) autour de la question de l'environnement. La Maison de l'Environnement donne 2X4 livres qui sont lus, discutés. Il y a des rencontres avec des auteurs. L'an dernier par exemple : Damien Laverdunt.

Les élèves ont travaillé sur les actions éco-citoyennes à mener dans le collège. Ex. Mise en place d'une armoire à dons géante (vêtements, livres, jeux). Zone de « Bzzzz » qui serait une zone de plantations : faire grimper des plantes le long des escaliers métalliques, au-dessus des actuelles toilettes des garçons.

Lors d'une cérémonie de clôture du projet, les élèves présentent, de façon artistique, le résultat de leur travail.

Le projet est financé par la Maison de l'Environnement.

L'établissement finance des heures supplémentaires en cas de co-animation et achète des ouvrages pour le CDI.

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

- **Projet transversal à la Cité Scolaire Ampère : projet en construction**

En 2023/2024 :

- côté collège la Maîtrise de l'Opéra montera « *Brundibár* »

- côté lycée le projet « Mémoire » financé par la Région portera sur le génocide des enfants

- les 3e travaillent sur la Shoah dans le cadre du programme d'histoire

Une réunion aura lieu avant le 14 juillet 2023 pour construire ce projet transversal.

Mme Ruault participe à la construction de ce projet.

- **Acceptation d'un don au collège d'une famille de 3,90 euros**

VOTE

Votants	Excuses	Refus de vote	Blanc	Nul	Abs	Pour	Contre
14	0	0	0	0	0	14	0

3/ Protocole PHARE

Un groupe pHARe est constitué depuis début 2022.

Une équipe d'une dizaine de personnes a été formée : enseignants, Psy EN, AESH, etc.

Il n'y a pas eu de communication aux familles car il était nécessaire d'avoir du recul.

Ce travail a permis d'élaborer un protocole pHARe.

Ce protocole sera communiqué aux familles et aux élèves à la rentrée.

Mme Huchard demande si on vote le protocole pHARe en CA. M. Grand répond que pour l'instant aucun texte ne demande à voter ce protocole.

Un projet d'affichage pourrait être mené avec les élèves : créer des affiches pour sensibiliser et informer sur le harcèlement comportant les logos et les numéros 3018 et 3020.

La lutte contre le harcèlement sera travaillée en CVC et en conseil des délégués.

L'établissement va faire intervenir « Fréquence école » au collège pour parler du cyber-harcèlement.

III – QUESTIONS DIVERSES

- **Communication.** Les parents élus souhaitent être mis en copie des messages envoyés aux parents. Exemple de la communication aux parents de 6e concernant le choix de la LV2.

Réponse : les parents n'ont pas à se considérer comme un relais, de nombreux sujets ne sont pas de leur ressort, c'est à l'établissement que doit être adressée toute demande des parents. Concernant la découverte des langues : des ateliers de découverte des LV2 seront proposés aux 6^{ème} en mars-avril 2024.

- **Calendrier scolaire.** Les parents déplorent l'information tardive concernant la fermeture du collège aux enfants dès le 23 juin 2023. Les parents s'étonnent de voir que beaucoup d'établissements, soumis au même calendrier, ont organisé l'accueil des élèves jusqu'au 7 juillet, avec des ateliers à l'attention des élèves.

Explications apportées :

- o Le brevet a été avancé cette année au lundi et mardi ; d'habitude il est organisé le jeudi-vendredi. Cela a pour conséquence la perte de 3 jours de classe.
- o Les enseignant.e.s surveillent et corrigent le brevet.
- o Mme Khelifi explique que ces journées sont dédiées à un travail précieux avec les équipes. M. Grand explique que ces réunions sont volontairement organisées à ce moment-là afin de ne pas empiéter sur le temps scolaire dans l'année.
- o Il est rappelé aux parents que le collège n'est pas « un mode de garde »

Les parents indiquent l'intérêt de proposer un accueil et des ateliers encadrés par les enseignants disponibles sur ce temps de fin d'année. Il s'agit de travailler avec un effectif réduit, puisque de fait de nombreux élèves ne reviennent pas au collège après le brevet. Ces moments sont précieux pour les élèves comme pour les enseignants car

cela permet d'expérimenter une autre relation. En tout état de cause, le calendrier scolaire s'arrête au 7 juillet 2023.

La question de l'absentéisme des élèves est évoquée par M. Grand.

Mme Krywonis donne des chiffres concernant l'absentéisme : Avril : 4,5% (sur les autres mois, normalement, 2 à 3%) / Mai : 3,5%.

Mme Krywonis évoque la difficulté à joindre les parents et la non-justification des absences.

M. Grand annonce que l'an prochain, les ponts du 1^{er} et 8 mai sont particulièrement propices à une fin d'année décausée. Il y a aussi un impact négatif quand les cours s'arrêtent au lycée, les collégien.nes le remarquent.

Il faudra voir en 2023-2024 en fonction du positionnement du brevet comment organiser la fin de l'année au collège.

Certain.e.s enseignant.e.s envisagent l'organisation d'activités et un accueil des élèves. Cette organisation a pu exister les années précédentes.

Mme Krywonis pense que ce serait intéressant en particulier en direction des 6^e.

- **Café des parents.**

Le 1^{er} « café des parents » a été organisé le mercredi 14 juin 2023. M. Hartel remercie la direction du collège pour l'accueil et pour la logistique : salle de permanence mise à disposition et préparation du café. Ce fut un succès : environ 30 parents ont répondu présent.

Souhait de reconduire en 2023/2024 ce café des parents de façon régulière.

L'horaire et le jour peuvent être redéfinis si besoin. Les enseignants peuvent nous indiquer quel moment leur semblerait le plus approprié pour pouvoir participer. Le café des parents est ouvert à tous les personnels et à tous les parents de la cité scolaire Ampère.

- **Permanence des parents FCPE**

Les parents souhaitent organiser en 2023/2024 une « permanence des parents » une fois par mois au collège afin de pouvoir accueillir et rencontrer les parents. Cette permanence permettrait de faire remonter les questions, les difficultés ou les propositions des parents. Cette permanence pourrait être commune à la cité scolaire : collège / lycée.

Réponse : M. Grand est tout à fait favorable. L'établissement mettra une salle à disposition.

- **Suivi des toilettes**

Une réunion travaux aura lieu le 11 juillet 2023 au collège avec la Région.

L'architecte des Bâtiments de France sera aussi présent pour cette réunion de travaux. M. Grand communiquera le compte-rendu de cette réunion aux représentants des parents, pour information.

Des problèmes techniques sont apparus. Les eaux de pluie et eaux usées sont évacuées actuellement au même endroit. Il y a une problématique liée à la pente inversée, qui fait que les eaux usées stagnent. Ils vont donc étudier le coût, la faisabilité et établir un calendrier. A priori, les travaux devraient avoir lieu pendant les vacances d'été

2024. En effet, les gros travaux ne peuvent se faire que pendant les vacances d'été. Les nouvelles toilettes existeront donc à la rentrée 2024 au mieux.

- **Accueil des 6^{ème} avec leurs parents dans la cour le jour de la rentrée**

M. Grand explique que les professeurs ne sont pas favorables à ce que les parents soient présents dans les classes durant cette journée chargée. Or, la demande formulée par les parents élu.es n'était à aucun moment de « monter dans les classes » avec leurs enfants et les profs principaux, mais seulement d'aller dans la cour assister à la répartition dans les classes durant quelques minutes.

Diverses questions sont abordées concernant le rituel : appel au micro ou non. Il y a une divergence de points de vue. Selon M. Grand, les parents doivent accepter la rupture et rester à l'extérieur. Selon les parents, il s'agit d'accueillir au collège à la fois les élèves mais aussi leurs parents comme cela se fait d'ordinaire dans les établissements et comme cela se faisait avant la COVID à Ampère. Il semble finalement que laisser la porte ouverte aux parents le jour de la rentrée pourrait s'envisager mais cette question reste en suspens à la fin du CA.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h07.

La secrétaire de séance



Magali KABOUS

Le Provisieur



Philippe GRAND